

dossier n° DP 012 210 24 U2011



PRÉFET
DE L'AVEYRON

Liberté
Égalité
Fraternité

Commune de Saint-André-de-Najac

date de dépôt : 20 Juin 2024

dépôt pièces compl. : 18 Juillet 2024

demandeur : Mme PORTES Lucette

pour Changement couverture toit (bac acier couleur ardoise)+isolation partie habitation

adresse terrain : 37 Place de l'Eglise,
, à Saint-André-de-Najac (12270)

parcelles : AC52

Direction Départementale des Territoires de l'Aveyron
Affaire suivie par :
Nathalie PEROU
05 81 19 62 30

**CERTIFICAT DE DECISION DE NON-OPPOSITION A UNE DECLARATION
PREALABLE
délivré par le Maire au nom de l'État**

Le maire de la commune de Saint-André-de-Najac certifie qu'il ne s'est pas opposé à la déclaration préalable de Mme PORTES Lucette enregistrée sous le numéro **DP 012 210 24 U2011** pour le projet ci-dessus référencé **avant le 23 Août 2024**.

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-13 du code de l'urbanisme.

Fait à Saint-André-de-Najac, le 23 Août 2024

Le maire,
Christophe DEGA

